



Paul Magnette s'engage à renforcer son empreinte sociale !

Cap sur les élections de 2014 – Rencontre du 19 février 2014

L'UNIPSO, confédération patronale intersectorielle du secteur à profit social, a présenté son mémorandum 2014 à Paul Magnette ce mercredi 19 février. Cette rencontre s'est déroulée au sein de la Maison de Mariemont à Morlanwelz, une institution dynamique qui héberge aujourd'hui près de 300 personnes âgées. A côté des hébergements classiques de type MR, MRS, résidences-services et accueil et soins de jour, la Maison de Mariemont innove depuis plusieurs années pour s'adapter continuellement aux besoins particuliers de ses bénéficiaires : précurseur dans le développement des Cantous¹ dont elle propose aujourd'hui plusieurs unités, elle dispose également, depuis 2009, d'un service pour personnes atteintes de sclérose en plaques. L'esprit d'entreprendre de cette ASBL s'illustre également par un vaste projet d'agrandissement comprenant la mise en place d'une maison de convalescence.

Partant des réalités de terrain vécues par la Maison de Mariemont, l'UNIPSO a attiré l'attention de Paul Magnette sur les défis quotidiens et les enjeux pour demain des quelques 9.000 entreprises et 200.000 travailleurs que comptabilise le secteur à profit social en Wallonie. Ceux-ci concernent les bénéficiaires, les travailleurs, les infrastructures mais aussi le transfert de compétences, le vieillissement, la crise économique, l'influence de l'Europe et la nécessité d'innover pour s'adapter sans cesse aux besoins de la population !

La formation, maillon indispensable des politiques d'emploi !

Consciente que la problématique du chômage représente une des priorités pour la Wallonie, l'UNIPSO a rappelé les besoins quantitatifs mais aussi qualitatifs du secteur en termes d'emploi, pour répondre efficacement aux besoins grandissants de la population (vieillesse, accueil de l'enfance et des personnes handicapées). Dans un secteur s'occupant pour partie de personnes fragilisées, l'encadrement et la formation, initiale et continue, constituent les liens obligatoires pour développer conjointement l'insertion socioprofessionnelle et la qualité des services aux usagers. Paul Magnette a abondé en ce sens en évoquant également sa volonté d'assouplir les passerelles entre les filières de formation et de mettre en place, via une collaboration avec le secteur de l'enseignement et les secteurs d'activités, des formations adaptées aux besoins des entreprises, notamment au sein de l'Université ouverte.



Remise officielle du Mémorandum UNIPSO
Avec Patrick de Bucquois, Président de l'UNIPSO

Transfert de compétences, mariage nécessaire entre dépenses et recettes nouvelles !

Face aux inquiétudes du secteur de voir leurs moyens financiers diminuer suite au transfert des compétences et à l'assainissement budgétaire, le Président du PS a rappelé que les Régions recevaient certes des nouvelles compétences à financer, mais aussi des leviers pour constituer de nouvelles recettes. Des choix politiques devront donc être effectués. Il n'exclut pas à cet égard, si le Gouvernement juge indispensable de soutenir la croissance du secteur afin de répondre aux besoins sociaux grandissants, la possibilité de générer des recettes supplémentaires, notamment via le prélèvement d'additionnels à l'IPP. Par ailleurs, Paul Magnette a mentionné l'opportunité que représentait cette réforme pour améliorer la clarté des dispositifs d'aides à l'emploi et la cohérence entre les politiques au bénéfice de l'usager. L'UNIPSO veillera à ce que ces réflexions se traduisent sur le terrain par des engagements dotés d'une empreinte sociale forte !

¹ Les Cantous sont des lieux de vie communautaire destinés à l'accompagnement et à l'hébergement de personnes désorientées, où des personnes en perte d'autonomie trouvent un espace où la communication, l'entraide et les relations sont favorisées par la participation aux actes de la vie quotidienne.